

ENVIRONNEMENT

Préserver l'aire marine du Cap Roux



Préserver l'aire marine du Cap Roux

ENVIRONNEMENT

© R. Palomba

La CAVEM, engagée dans le projet « CAP ROUX 2023 » qui permet de préserver et valoriser ce site remarquable d'un point de vue écologique et économique, a bénéficié d'une subvention de plus de 48 000 € de la Région Sud pour son projet « ÉCO CAP ROUX ».

Le cantonnement de pêche du Cap Roux, 450 hectares de réserve marine

Le cantonnement de pêche du Cap Roux est une réserve marine de 450 hectares, situé au pied du massif de l'Estérel et créé à l'initiative de la Prud'homie de pêche de Saint-Raphaël en 2003. Bénéficiant de la superficie la plus grande de la mer Méditerranée, ce cantonnement est également intégré au site marin Natura 2000 Estérel. La réglementation de cette zone prohibe toute forme de pêche. Seules les activités telles que la plaisance, la plongée sous-marine et la baignade y sont autorisées ; l'objectif étant de protéger le milieu marin et la reproduction des espèces tout en assurant la pérennité de la pêche côtière. Ce site, considéré comme un haut lieu de la biodiversité, héberge 80 espèces dont certaines sont présentées comme rares ou menacées. De nombreux habitats naturels y sont recensés tels que l'herbier de posidonie, zone de frayère et de nurserie importante pour les espèces d'intérêt halieutique, ainsi que les secs rocheux et les récifs à coralligènes. Cette diversité tant faunistique que floristique est une source de richesse économique tant pour les pêcheurs, que pour les activités aux alentours : activités nautiques, plongée sous-marine,

excursions touristiques, baignade...

Le projet « CAP ROUX 2023 », maîtriser les usages pour préserver la réserve

Dans l'objectif de pérenniser ce site à enjeux, l'Observatoire marin de la CAVEM a développé le projet « CAP ROUX 2023 », composé de deux modules : « ÉCO CAP ROUX » et « PESCA CAP ROUX ». Ce projet sera mené sur 3 ans en collaboration avec les acteurs locaux comme l'Association pour la Pêche et les Activités Maritimes et la Prud'homie de pêche de Saint-Raphaël afin de privilégier la question de la pêche traditionnelle.

Le premier module « ÉCO CAP ROUX » d'un montant de 121 000 € HT a pour finalité de proposer un outil de gouvernance durable pour le cantonnement de pêche du Cap Roux. Il fera l'objet début octobre 2020 d'un nouvel arbitrage permettant de porter son subventionnement à hauteur de 80%. Dans un premier temps, un état des lieux des outils juridiques existants en matière de protection de la biodiversité marine, sera étudié. Parallèlement, le second module, « PESCA CAP ROUX » d'un montant de 172 250 € HT, adoptera une approche pluridisciplinaire, à travers la réalisation d'une étude de fréquentation et d'une étude écologique acoustique ainsi qu'une évaluation des services économiques marins du cantonnement de pêche du Cap Roux.

Cette acquisition de connaissances permettra une meilleure prise en compte des enjeux, des intérêts des acteurs locaux et de la maîtrise raisonnée des usages.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/preserver-l-aire-marine-du-cap-roux-1221.html?
cHash=14f0c3a7128f86255404d615e2f88f19](http://www.cavem.fr/actualites-23/preserver-l-aire-marine-du-cap-roux-1221.html?cHash=14f0c3a7128f86255404d615e2f88f19)